

Visite de la collégiale

La paroisse assure une permanence d'accueil et de visite tous les jours entre 9h30 (l'ouverture a lieu vers 8h30 mais pour laisser place au silence de la prière jusqu'à la fin de la messe) et 12h et entre 14h et 17h, sauf le dimanche où elle est largement ouverte le matin pour les cérémonies : messe (10h30) et baptêmes. Ce service est assuré par des bénévoles, ce qui signifie qu'il puisse y avoir parfois quelques imprévus. La paroisse décline toute responsabilité par rapport à des dysfonctionnements ponctuels relatifs à l'ouverture, en sachant qu'elle assure sans aucun financement le gardiennage et l'entretien.

Histoire

La collégiale Saint-Martin de Lorgues a été édifée entre 1704 et 1728 à l'emplacement de l'ancienne chapelle Notre-Dame de Beauvoir, pour y transférer le chapitre (ou « collège ») de chanoines établi depuis 1421 dans l'ancienne église paroissiale Saint-Martin, en haut du village, et aujourd'hui pratiquement disparue.

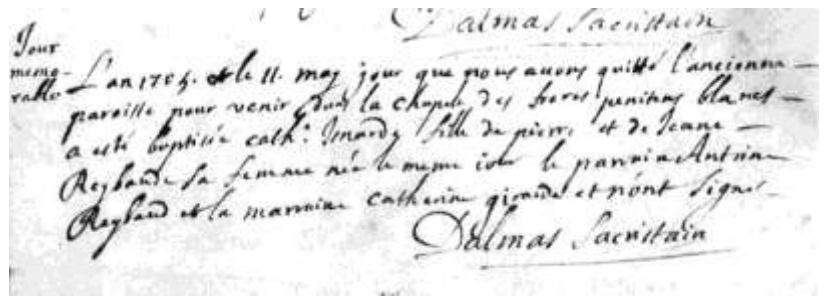
C'est l'évêque de Fréjus, Gilles Juvenis, qui avait fondé cette institution, le 26 août 1421. Sa charte, rédigée par Jean de Merval, du diocèse de Limoges précisait : *« Le chapitre sera composé du doyen, du sacristain, du capiscol et de trois chanoines. Les chanoines éliront le doyen, l'évêque nommera les autres membres. Le sacristain aura la cure des âmes et se fera aider par deux ou trois chanoines. Aucun candidat ne sera admis au canonicat s'il n'a l'âge et les qualités requises pour être ordonné prêtre dans le courant de l'année. »*

Depuis fort longtemps la vieille collégiale Saint-Martin n'était plus en mesure d'accueillir une population de plus en plus nombreuse : les offices majeurs se célébrant plus couramment dans ce qu'on appelait « la Grande église », à savoir la chapelle Notre-Dame de Beauvoir située en contrebas du bourg.

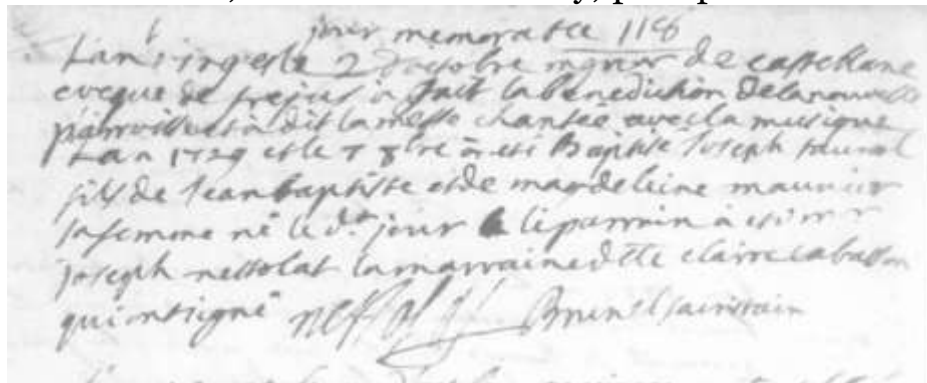
Mais dès 1633, la croissance démographique de la ville oblige à se poser la question d'agrandir cet édifice, voire d'en construire un plus grand. La dépense ralentit les enthousiasmes. En 1696, le Conseil de la ville commence seulement à entreprendre des démarches concrètes. Il faudra encore attendre 1703, avec la mission prêchée à Lorgues et la visite de l'évêque de Fréjus, André-Hercule de Fleury auquel on confie le soin de trancher la question de l'emplacement de la future construction, pour que les choses aboutissent. Le 29 mai 1704, le futur cardinal ministre de Louis XV publie une ordonnance délimitant les contours du bâtiment qui doit couvrir outre la surface de la chapelle Notre-Dame de Beauvoir et le cimetière, quelques bâtiments adjacents, passant de l'orientation traditionnelle ouest-est à un axe nord-sud.

Les fondations sont immédiatement posées sur les plans de l'architecte aixois Veirier qui abandonne bientôt le chantier. La première pierre est bénite solennellement par Mgr de Fleury le 20 mars 1705. Peu de temps après, sous la direction de l'architecte toulonnais Pomet qui supervisera désormais tout le chantier, commence la démolition de la chapelle Notre-Dame, la chapelle des Pénitents blancs assurant l'intérim ainsi que l'église proche, des Pères Trinitaires.

C'est le 11 mai de cette année 1705 (« jour mémorable » dans les annales de la paroisse) que la communauté paroissiale quitte l'ancienne église pour se replier sur la chapelle des Pénitents blancs.



Les difficultés de financement et les insatisfactions de la communauté face aux entrepreneurs émaillent le déroulement de la construction et la ralentissent. Le 26 juillet 1711 le chanoine sacristain Jacques Dalmas peut présider la première sépulture « dans l'enceinte de la nouvelle église », mais ce n'est que le 2 octobre 1729 que Mgr de Castellane, successeur de Fleury, peut procéder à sa bénédiction solennelle avant



d'y dire « la messe chantée avec la musique », de nouveau « jour mémorable », note le chanoine sacristain Etienne Brunel. La collégiale sera finalement consacrée par Mgr de Bausset-Roquefort, évêque

de Fréjus, le 18 mai 1788.

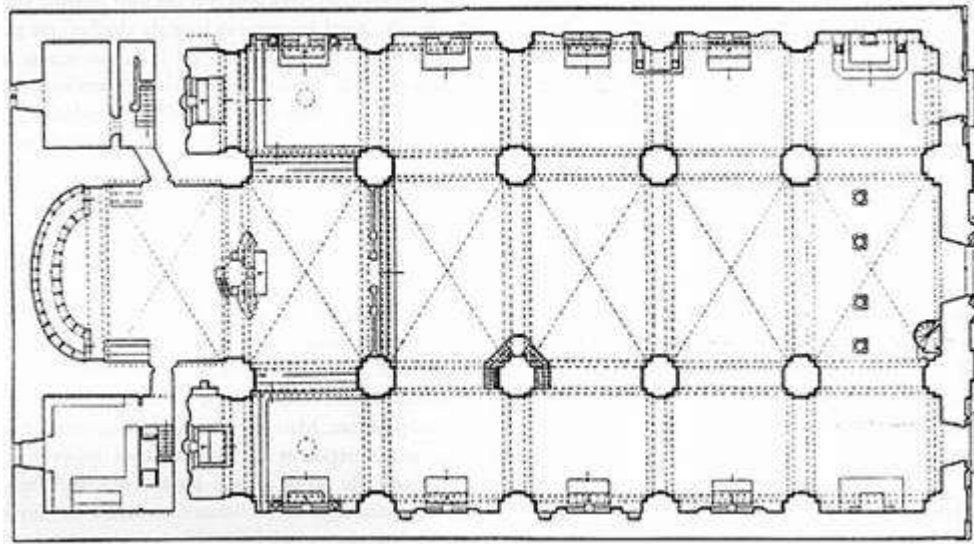
Régulièrement restaurée, elle dut faire l'objet d'une fermeture pour péril en novembre 2011 et d'une restauration complète entre janvier 2014 et décembre 2018, période durant laquelle elle resta inaccessible.

Visite

La première merveille à considérer en entrant est que vous pénétrez dans un espace sacré qui, de plus, est habité : Dieu lui-même y est présent dans le tabernacle, au-dessus de l'autel central. Qui que vous soyez, croyant ou non, sachez qu'ici les chrétiens célèbrent le mystère de l'amour de Dieu qui s'est donné aux hommes jusqu'à mourir pour eux ; l'amour fou du Seigneur pour l'humanité va jusqu'à habiter physiquement ce monde pour se faire nourriture afin que sa vie devienne la nôtre.

Merci donc de garder le silence et de vous confirmer aux usages propres à ces lieux (notamment en ne circulant pas pendant les offices), qui manifesteront votre respect.





1.



Sur le pilier, en face de la porte, un bénitier contient l'eau bénite : les baptisés l'utilisent en se signant avec elle pour se souvenir qu'ils sont entrés dans l'Église par l'eau purificatrice du baptême. Au-dessus, une **plaque rappelle la consécration** de l'édifice, effectuée le 18 mai 1788 par l'évêque de Fréjus, Mgr Emmanuel-François de Bausset-Roquefort.

2. En 1729, Jean-Baptiste Imbert, maçon de Lorgues, réalise la cuve des **fonts baptismaux** (inscrits en 1997) en brèche rose de plan rectangulaire à l'élevation galbée avec partie supérieure en marbre blanc poli. Le retable, en plâtre peint en faux-marbre est exécuté en 1808-1809 par divers ouvriers, en particulier le stucateur d'Arsène et des plâtriers de Flayosc. Il est dominé par une colombe évoquant l'Esprit Saint qui se manifesta au baptême de Jésus, et qu'on retrouve sur le tableau représentant cette



scène, peint en 1810 (inscrit en 1997).

En dessous, le panneau vertical des fonts est décoré d'un médaillon représentant une croix sur un rocher et un serpent tenant une pomme dans sa gueule, allusion à la victoire que le Christ remporte par le bois de la croix sur le péché originel. Une inscription « *Qui crediderit et baptizatus fuerit salvus erit* » rappelle les paroles du

Christ : « Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé. » (Mc XVI 16). Le chandelier pascal en bois peint et datant du XVIII^{ème} siècle ne conserve que quelques traces de sa dorure originelle (inscrit en 1992).

La clôture des fonts baptismaux en fer forgé fut réalisée en 1810 par le serrurier François Sauzède.

3. **Une série de 14 tableaux** ornent les murs de la collégiale, qui furent offerts entre 1756 et 1761 par la Confrérie du Rosaire. Ils illustrent pour treize d'entre eux les « Mystères du Rosaire » (au nombre de quinze jusqu'à ce que le pape Jean-Paul II leur rajoute en 2002 cinq « mystères lumineux »), c'est-à-dire les épisodes joyeux, douloureux puis glorieux de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ et de la Vierge Marie. Ils sont l'œuvre d'artistes différents comme en témoigne leur qualité très diverse.

Ils ne sont pas à confondre avec les 14 stations du **chemin de croix**, en terre cuite, adossées aux piliers de la nef, sorties de l'atelier de Martin Pierson, de Vaucouleurs (Meuse) et qui, données par Alphonsine de Laval, furent installées en 1881.

4. **La chapelle de saint Antoine** est un ensemble composé d'un autel et d'un tabernacle datés du XVIII^{ème} siècle, de gradins d'autel réalisés au début du 19^e siècle par le stucateur d'Arsène, de l'ancien retable de saint Eloi (identifiable aux symboles qui le surmontent : le marteau et la pince sous la mitre d'évêque qui rappellent qu'avant d'être évêque de Noyon et ministre des finances de Dagobert Ier au VII^{ème} siècle, Eloi était orfèvre et à ce titre devenu patron des forgerons, serruriers et autres maréchaux-ferrants) probablement exécuté en 1809 et d'une toile due au pinceau de l'abbé Claude-Fortuné Ami, dit Cartier, né à Marseille en 1824 et peintre à Draguignan, représentant saint Antoine de Padoue recevant l'Enfant Jésus des mains de la Vierge Marie, entouré de sainte Agathe, de saint Eloi et de saint Antoine le Grand, portant son bâton en forme de tau.



Elle fut offerte à la collégiale par l'abbé Gros en 1869, date de sa réalisation. (Tableau inscrit en 1997).



Le monument aux morts dédié « aux enfants de Lorgues morts pour la France 1914-1918 », fut édifié en 1920. Il est surmonté d'une Pietà et porte l'inscription « *Vous qui passez, voyez s'il est une douleur semblable à la mienne* », parole du livre des Lamentations (I, 12), que la tradition applique à Notre-Dame des douleurs.

6. **La chapelle des âmes du Purgatoire** réutilise en 1867 un retable préexistant, anciennement consacré à saint Antoine et un tableau représentant la Vierge Marie intercédant auprès de son Fils en faveur des âmes du Purgatoire, daté de 1863 et signé du peintre d'origine italienne Patritti (Fidèle-Marie, auteur d'une *Annonciation* conservée dans la chapelle Sainte-Anne, de Lorgues, ou son frère Pierre-Marie), (inscrit en 1997). Les diverses inscriptions sont en rapport avec l'espérance chrétienne : à la plainte des âmes souffrantes du Purgatoire « *Miseremini mei saltem vos amici mei* » (Ayez pitié de moi, ô vous mes amis ! ») tiré du livre de Job (Jb XIX 21), répond la parole du Christ qui domine le retable : « *Ego sum resurrectio et vita* » (« Je suis la résurrection et la vie »), tirée de son dialogue avec la sœur de son ami Lazare qui venait de mourir et qu'il va rendre à la vie (Jn XI 25).



La plaque de gauche rappelle un usage tombé en désuétude : par privilège pontifical (en l'occurrence accordé ici en 1875) on pouvait célébrer sur un « autel privilégié » la messe des morts quelle que soit la fête du jour.

7. **La chapelle de saint Martin** est l'aboutissement d'une décision de la fabrique, prise le 7 octobre 1883, de consacrer une partie du legs de l'abbé Gros à l'érection



d'un autel en marbre en l'honneur de saint Martin, évêque de Tours et apôtre de la Gaule du IV^{ème} siècle, titulaire de l'église. En 1884, elle adopte le projet dressé par le sculpteur Ricard pour l'autel et le retable. Le budget de 1887 porte encore des mentions de dépenses pour la décoration du retable. La toile (de 1884) d'un auteur inconnu représente saint Martin, vêtu en évêque, alors que la scène du manteau est figurée en arrière-plan ; elle figure encore sur le devant de l'autel : encore catéchumène et soldat de l'armée romaine, Martin donne la moitié de son manteau à un pauvre, aux portes d'Amiens ; la nuit suivante, le Christ lui apparaît revêtu de son manteau : « *J'étais nu et vous m'avez habillé. Ce que vous aurez fait au plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait* », dit Jésus (Mt XXV 36. 41).

Cet autel occupe l'espace de la porte latérale ouest alors obstruée et dont l'ornementation extérieure, le « perron », est encore bien visible.

8. **La chapelle de saint Jean** abrite un des tableaux les plus anciens de la collégiale, où l'on voit saint Jean-Baptiste entouré



des saints Jean l'évangéliste et Matthieu. On le doit au peintre François Mimault (ca 1580-1652), comme en témoigne l'inventaire du ministère de la culture (base Palissy). Il s'inscrit dans un retable élevé en 1816, comme le dit l'inscription de l'entablement, pour remercier Dieu pour la paix (« *Pro concessa pace* ») que connut alors la France après les troubles révolutionnaires et la période napoléonienne. Lorgues se souvenait avoir accueilli entre 1793 et 1796 l'intrus Jean-Joseph Rigouard qui se disait « évêque constitutionnel du Var » et d'avoir vu passer quelques années plus tard, l'infortuné pape Pie VII, prisonnier de Napoléon, qui s'arrêta deux fois au Luc en août 1809 et en février 1814 sur la route de ses pérégrinations forcées. Ce sont les armoiries de ce pape qui fut l'artisan de la réconciliation et de la restauration de l'Eglise en

France qui domine le retable.

9. **L'actuelle chapelle de saint Joseph** était à l'origine dédiée au Purgatoire. Le 18 mars 1781, la confrérie du Purgatoire commande la confection d'une clôture en fer forgé : peinte en noir avec motifs peints en jaune, elle est due au maître serrurier Bérard qui entreprend ce travail en juin et octobre 1781 puis en 1782. Le plan et le devis de la chapelle sont signés de l'architecte Antoine Torcat.



Le placard en noyer situé à droite de la chapelle a été réalisé en 1782 par le maître menuisier Jean Miquel et le maître serrurier Antoine Gras. Le 10 octobre 1783, la confrérie paye les frères Batiste pour la peinture. Le retable actuel est daté de 1809. C'est en 1867 que la chapelle est affectée au culte de saint Joseph : des modifications sont alors apportées au retable qui abrite une statue de saint Joseph averti et guidé par un ange.

10. **Le maître-autel** est de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, avec ses gradins, son tabernacle, son exposition, il est considéré comme l'œuvre probable de Dominique Fossati, sculpteur marseillais d'origine tessinoise. Provenant de l'église des Cordeliers de Marseille, il fut acheté aux Observantins de Marseille par la confrérie lorguaise du *Corpus Domini* en 1783 (classé depuis 1906). L'autel fut béni le dimanche des Rameaux 4 avril 1784 comme en témoigne l'inscription au revers de l'autel : "*L'an 1784, le cinquante-cinquième de la fondation de l'église (1729 est l'année de la bénédiction de la collégiale par Mgr de Castellane, et de la première messe célébrée en ce lieu), la pieuse confrérie du Corpus Christi a érigé de façon plus élégante, avec le concours de la générosité des consuls, du chapitre et des citoyens, cet autel sur lequel Dieu s'offre lui-même et ne cesse, en mourant, de vivre.*"



La table de communion C'est en 1732 qu'un devis pour une balustrade en fer est présenté par Etienne Vaille, maître serrurier de Lorgues ; en 1860, la fabrique fait refaire la partie antérieure de la clôture : l'appui de communion en marbre blanc est exécuté par un marbrier de Toulon, entre les balustres, six panneaux sculptés représentent, de gauche à droite : un calice, saint Ferréol, le Christ, la Vierge, saint Martin et un calice. Les battants en fonte signés



Joanou, de Lyon, sont ornés de médaillons représentant des anges agenouillés portant un ciboire et une palme (battant de droite), une couronne d'épines et un jonc (battant de gauche).

Sur le sol du chœur, des mosaïques, confectionnées en 1860 par un artiste vénitien, Pietro Pellerino.



11. **Le chœur du chapitre** s'organise autour d'un lutrin monumental en noyer, marqué des armoiries du chapitre (de gueules à un Agneau pascal d'argent auréolé du même, couché sur une terrasse de sinople, la croix d'or et la banderole d'argent) et décoré d'instruments de musique, réalisé en 1727 par le sculpteur Pelegrin et acquis par les chanoines en 1729 (classé en 1906) ; il permettait de disposer les grands antiphonaires sur lesquels les chanoines rangés dans les stalles pouvaient suivre l'office divin.



Dans le chœur garni de boiseries monumentales dont la partie supérieure, datée du XVII^{ème} siècle, est un réemploi, deux rangs de tableaux présentent au registre inférieur : La Vierge Marie vénérée par saint Martin et saint Simon Stock (XVIII^{ème} siècle, inscrit en 1997) ; l'Assomption (XIX^{ème} siècle, d'après Murillo, inscrite en 1997) ; Saint Eloi, saint Pons de Cimiez et sainte Agathe (XVII^{ème} siècle, inscrit en 1997), et au registre supérieur : l'Assomption (XIX^{ème} siècle, inscrite en 1997) ; saint Martin déchirant son manteau pour vêtir un pauvre (XVIII^{ème} siècle, inscrit en 1997) ; saint Martin représenté en évêque ; les pèlerins d'Emmaüs (d'après Titien) ; le sacrifice d'Abraham. Ces deux derniers tableaux furent réalisés en 1749 par Joseph L'Hermite, peintre de la marine et peintre du roi à Toulon (inscrits en 1997).





Depuis quelques années, une toile représentant la déposition du Christ, donnée par la famille Trastour au diocèse, qui le cédera à la commune de Lorgues en 1996, et inspirée d'un dessin de Raphaël, orne le centre du chœur. Le tableau serait peut-être l'œuvre d'un disciple de Raphaël, Timoteo Viti (1469-1523), (classé en 1997).

12. **La chapelle de Notre-Dame:** ancienne chapelle du Rosaire réaménagée en 1866-67 à l'occasion de sa réaffectation à Notre-Dame des Victoires. La clôture, semblable à celle de la chapelle de saint Joseph date probablement de 1781. Le retable a été réalisé en 1809 par le sculpteur Dauphin ; l'autel a été exécuté en 1855.



La chapelle abrite une statue de la Vierge à l'Enfant en carton-pierre, du XIX^{ème} siècle (inscrite en 1997). A gauche de l'autel, l'armoire aux reliques et à droite, une copie de l'Immaculée de Murillo.

13. **La chapelle du Sacré-Cœur.** C'est le 15 juillet 1810 que le conseil de fabrique décide de rénover l'autel de la Croix, la nouvelle chapelle sera consacrée au Sacré-Cœur : au-dessus de la toile centrale représentant la Crucifixion, est installé un second tableau qui s'encadre dans le fronton du retable avec le Sacré-Cœur entre les figures agenouillées de saint Jean Eudes et de sainte Marguerite-Marie (tableaux inscrits en 1997).



14. **La chapelle de sainte Marguerite** présente un tableau où figure sainte Marguerite d'Antioche accompagnée du dragon, entourée de sainte Catherine d'Alexandrie avec sa roue et l'épée, accompagnées de l'évêque saint Lambert, d'un auteur inconnu, probablement peint dans les mêmes années que le retable, à savoir aux environs de 1809.



15. **La chaire**, en chêne de Russie est ornée, au pied des escaliers, des statues de saint



Martin, titulaire de l'église (identifiable par l'oie dont le cri le désigna à ses poursuivants qui voulaient le faire évêque alors qu'il s'était caché pour s'y soustraire), et de saint Ferréol, patron de la ville, officier romain martyrisé à Vienne, à la fin du III^{ème} siècle pour avoir refusé de persécuter les chrétiens. La cuve de la chaire présente trois médaillons représentant le Christ (au centre), Deux anges sonnant de la trompette la surmontent et, couronnant l'abat-son, un groupe figure les trois vertus théologiques : la foi debout au centre, la charité représentée assise avec un enfant sur ses genoux, et l'espérance tenant une ancre. L'ensemble fut réalisé par l'atelier des frères Goyers, de Louvain. Commandée par la



fabrique le 2 septembre 1886, elle fut inaugurée le 8 mai 1887 (classée en 1998).

En face, le **banc d'œuvre**, de même matière et dû au même fabricant en 1887, est orné dans sa partie verticale des armoiries du chapitre (l'Agneau pascal) et surmonté des figures de la Vierge Marie, de sainte Marie-Madeleine et de saint Jean, que domine une croix monumentale (ensemble classé en 1998).



16. **La chapelle de saint Dominique** ou du Rosaire comprend un tableau daté de 1728, signé Louis Court sur lequel la Vierge remet le Rosaire à saint Dominique et à sainte Catherine de Sienne accompagnée de saint Rose de Lima ; cette toile (classée en 1998) ornait précédemment la chapelle actuelle de Notre-Dame. L'autel (antérieur à 1867) et le retable (1886) dessinés par Guiol sont l'œuvre du sculpteur Léon Jacquet. L'ensemble est dominé par les armoiries de l'ordre dominicain auquel appartiennent les trois saints représentés, et qui travailla puissamment à la diffusion de la prière du chapelet.



17. **La chapelle de saint Étienne** a été commandée en 1809 : un mandat est délivré au stucateur d'Arsène le 26 juin 1809 et un autre le 14 août suivant au menuisier François d'Astier ; on y voit un tableau daté de 1811, du peintre d'origine romaine Sébastien Pesetti (1780-1860), alors résidant à Lorgues, qui illustre le martyre de saint Étienne.



18. **La statue de la Vierge à l'Enfant** fut réalisée en 1694 pour l'abbaye du Thoronet, comme le rapporte l'inscription du socle : « Mère du Sauveur, prie pour nous. La Bienheureuse Vierge Marie fut transférée par la piété des fidèles depuis l'église abbatiale désertée du Thoronet l'an du Seigneur 1806 ». En 1807, Dauphin, sculpteur de Marseille installé à Lorgues, répare les bras de la Vierge et de l'Enfant Jésus. L'arrêté de classement de 1906 en propose la paternité à Pierre Puget. Cette attribution était déjà contestée à l'époque. D'après le sculpteur Jean-Antoine Injalbert, il faudrait plutôt y voir l'œuvre d'un sculpteur italien de passage au Thoronet. La grille est du serrurier Sauzède.



19. L'orgue

L'orgue et son buffet furent exécutés par le facteur lyonnais Augustin Zeiger en 1836. L'orgue sera révisé en 1874 puis en 1889 par François Mader, de Marseille. En 1912, des travaux sont effectués par Vignolo. En 1942 et en 1960, des travaux sont réalisés par Négrel. La partie instrumentale, restaurée entre 1986 et 1993 par Alain Sals, de Malaucène est classée depuis 1979.



20. Sur le dernier pilier, une **plaque rappelle la pose de la première pierre** de



l'édifice, le 15 avril 1704, par l'évêque de Fréjus, Mgr André-Hercule de Fleury, le futur cardinal ministre de Louis XV. Elle formule ce souhait : *« Que se maintienne cette très sainte demeure jusqu'à la fin des temps, qu'elle reçoive des fidèles toujours dignes de Dieu et de son Eglise, avec la grâce de Jésus-Christ en dehors de qui personne ne peut poser d'autres fondements et par qui toute œuvre construite trouve sa prospérité ».*

21. Avant de quitter cette église, ne manquez pas de lever les yeux vers **les verrières** (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : saint Pierre au dessus de la porte latérale droite, saint Jean-Baptiste au dessus des fonts baptismaux, saint Vincent de Paul, sainte Roseline, un saint évêque dont il ne reste qu'une partie du phylactère, saint Ferréol dans le chœur, puis en face : saint Martin, saint Jean, saint Michel, sainte Marie-Madeleine, saint François-Xavier et saint Paul), dues au maître toulousain Auguste Charlemagne (1822-1885), réalisées en 1864 (à l'exception du vitrail de l'oculus de l'abside, dû à Paul Ducatez, 1978), laissant transparaître la belle lumière de Provence qui, selon les heures de la journée, met en relief tel ou tel aspect de l'édifice, en contraste avec l'impression d'austérité que dégage l'extérieur des murs aveugles des bas-côtés.



C'est ainsi que se perçoit le mystère de l'Église dont nos églises de pierre sont l'image : non de l'extérieur où sa beauté n'apparaît pas au premier regard, mais bien de l'intérieur, comme au sein d'une famille qui, quoique humaine, nous donne accès à une réalité qui la dépasse.

« L'Église elle-même est en effet, comme une fenêtre, le lieu dans lequel Dieu se fait proche et va à la rencontre de notre monde. L'Église n'existe pas pour elle-même, elle n'est pas un point d'arrivée, mais elle doit renvoyer au-delà d'elle-même, vers le haut, au-dessus de nous. L'Église est vraiment elle-même dans la mesure où elle laisse transparaître l'Autre – avec un « A » majuscule – de qui elle provient et à qui elle conduit. L'Église est le lieu où Dieu « arrive » à nous, et où nous, nous « partons » vers Lui ; elle a le devoir d'ouvrir au-delà d'elle-même ce monde qui tend à se fermer sur lui-même et de lui porter la lumière qui vient d'en-haut, sans laquelle il deviendrait inhabitable. » (Benoît XVI, homélie du 19 février 2012)